

## LAUSANNE REGION

### RAPPORT D'ACTIVITES 2008

En préambule, nous souhaitons une cordiale bienvenue à nos trois nouvelles communes membres, Montpreveyres, Pollicez-Pittet et Villars-Tiercelin, qui nous ont rejoint au début de cet exercice. Dès lors, notre association compte 29 communes membres.

Outre les questions liées à la gestion financière de l'association et du personnel, le **Bureau de coordination**, présidé par Monsieur Gustave Muheim, a suivi attentivement les travaux des groupes et commissions et a étudié leurs requêtes.

Le Bureau de coordination a organisé les deux **Assemblées générales** ordinaires de Lausanne Région. A l'occasion de celle de printemps, tenue à Cugy le 10 avril, les comptes 2007 ont été adoptés. Lors de l'Assemblée générale d'automne à Morrens, le 2 octobre, les communes membres, outre l'adoption du budget 2009, ont entendu Mme Gay Vallotton faire le bilan du projet « Des places d'apprentissage, de stage, pour les Jeunes Adultes en Difficulté ». A l'issue de la partie protocolaire, Monsieur le conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard a présenté le bilan de l'opération cantonale FORJAD, pour ces mêmes adultes en difficulté.

En raison de l'importance du Projet d'Agglomération Lausanne-Morges - **PALM** -, le Bureau de coordination a été régulièrement tenu au courant des avancées de ce projet qui sont détaillées ci-après.

Il a aussi suivi attentivement l'entrée en vigueur de la **Loi sur l'Appui au Développement Economique** - LADE -, détaillée ci-après.

Les dossiers de financement du déficit du **Centre Intercommunal de Glace de Malley** - CIGM -, ainsi que celui des **Déchets** ont été discutés au sein du Bureau de coordination et sont détaillés ci-après.

Pour apporter une solution aux communes confrontées au financement des frais d'infrastructures liés à la mise en œuvre, par exemple, de Plan Partiel d'Affectation, le Bureau de coordination a mandaté Maître Bovay pour étudier la question de la **participation de tiers aux frais d'infrastructures**, autres que ceux découlant de dispositions légales contraignantes (par exemple : Services Industriels, épuration).

Le Bureau de coordination, grâce à sa représentation au sein du Conseil de **Fondation de Beaulieu**, a été informé sur les travaux et la gestion de celle-ci.

# DEPARTEMENT AFFAIRES RÉGIONALES

## Commission Toxicomanie

La commission Toxicomanie, présidée par Madame Raymonde Gyger, municipale à Bottens, a abordé les sujets suivants :

- Réflexions sur des propositions de **gestion de la consommation d'alcool dans les manifestations**. La commission a invité les préfets des 5 districts concernés pour leur présenter ce projet. En raison de l'Eurofoot, les préfets ont souhaité en reparler en 2009. Un courrier a été envoyé aux communes, attirant leur attention sur l'importance d'avoir un robinet d'eau proche des écrans de diffusion des matchs.
- Dans le cadre de l'élaboration de son **budget 2009**, les membres politiques de la commission se sont réunis à plusieurs reprises pour s'accorder sur les objectifs de ladite commission. Ils ont, de plus, noté avec satisfaction la reprise du financement de DEPART et du Centre Saint-Martin par le canton. A cette occasion ils ont souhaité faire un geste en faveur des communes en abaissant la cotisation Toxicomanie.
- La commission a réalisé un « **Onglet dépendances** » qui a été transmis aux communes membres afin qu'il figure, pour le citoyen, sur le site de la commune. Celui-ci donne les liens vers tous les principaux sites d'information sur les dépendances.
- Dans l'objectif de proposer, en 2009, des **actions de prévention** « clés en main » aux communes, la commission Toxicomanie a effectué un recensement des mesures de prévention financées par les communes.
- La commission a entendu des présentations de l'Institut Universitaire de Médecine Sociale et Préventive - IUMSP -, du Centre d'Information pour la PREvention du Tabagisme - CIPRET -, du Bureau Information Femmes - BIF -, de Rel'aids, et du Programme alcool de Confédération, relayé par le Service de la Santé publique cantonale.
- Par le biais de son **Fonds de prévention**, la commission a apporté un soutien financier à la réalisation d'un documentaire sur les personnes toxicodépendantes, mais aussi à l'organisation de Diner Quizz dans l'Ouest lausannois - dîner de prévention pour les jeunes - pour un montant total de fr. 10'500.--.

## Commission Formation et Emploi des Jeunes

Sous la co-présidence de Mesdames Michèle Gay Vallotton, municipale à Cheseaux, et Lauréanne Salamin Michel, municipale à Bussigny, la commission Formation et Emploi des Jeunes a travaillé sur les sujets suivants :

- La commission Formation et Emploi des Jeunes s'est intéressée à mieux connaître les mesures destinées aux jeunes sortis de scolarité sans projet formatif. C'est ainsi qu'elle a eu une présentation de Transition Ecole Métiers - TEM - Acc'ent – Accès en Entreprise-. Suite à ses réflexions, la commission Formation et Emploi des Jeunes a travaillé, tout au long de l'année 2008 à créer son projet de mesure **DUO 15-18**, grâce à l'appui de nombreux professionnels. Cette mesure DUO 15-18 propose un accompagnement bénévole individuel de jeunes âgés entre 15 et 18 ans, afin de les amener à rétablir ou à maintenir leur lien social.

Pour mettre en place cette mesure, soit en assurer la communication auprès des professionnels, recruter et former les bénévoles provenant des communes membres, recevoir les identifications des jeunes en besoin de cette mesure, créer les DUO, les suivre, adresser les jeunes vers des mesures existantes et opérer des interventions, la commission Formation et Emploi des Jeunes a mandaté une interface. Après auditions d'institutions professionnelles œuvrant auprès des jeunes, elle a retenu Caritas Vaud qui gère une même mesure d'accompagnement bénévole pour les jeunes adultes - 18 à 25 ans - bénéficiaires du Revenu d'Insertion.

Cette mesure DUO 15-18 débutera en 2009, avec un budget annuel de fr. 80'000.-- de Lausanne Région. Des aides financières sont activement recherchées auprès du Canton et des institutions.

- La commission a aussi estimé nécessaire, parallèlement à la mesure DUO 15-18, d'organiser des **Assises** qui réuniront tous les professionnels travaillant avec des jeunes adolescents et permettront ainsi, à l'instar des journées de réflexions sur la toxicomanie, de créer des synergies et d'aborder ensemble des problématiques relatives à ce passage entre l'école et la formation.
- La commission a organisé un stand dans le cadre du 11<sup>ème</sup> salon de la formation et de l'apprentissage **Planète Métiers**. Le stand de Lausanne Région a fait la promotion des formations d'agent d'exploitation, de floriculteur, de polymécanicien et automatique ainsi que du nouveau centre de formation des Services Industriels de la ville de Lausanne qui propose 42 places d'apprentissage. Des démonstrations et des activités interactives ont été proposées aux jeunes visiteurs grâce à la précieuse collaboration, entre autres, des communes de Pully, Paudex et Lausanne. 8'960.-- francs ont été utilisés pour la réalisation de ce stand.
- Le site [www.kiftontaf.ch](http://www.kiftontaf.ch) de Lausanne Région à l'attention des jeunes en recherche de formation correspond parfaitement à la demande de ces

derniers. Plus de 51'000 personnes l'ont visité cette année, soit 5'000 de plus qu'en 2007. La plus grande fréquence de connexion se situe au mois de mai (6'823), démontrant ainsi que les jeunes ont compris qu'il fallait rechercher un apprentissage de plus en plus tôt.

En conclusion, la commission Formation et Emploi des jeunes souhaite poursuivre la réflexion entamée en 2008 sur les mesures à disposition des jeunes en recherche de formation.

## **Commission Petite Enfance**

La commission « Petite Enfance », présidée par Monsieur Oscar Tosato, municipal à Lausanne, a suivi, appuyé et accompagné le travail des communes se constituant en réseau d'accueil de jour, dont la création découle de la nouvelle Loi cantonale sur l'Accueil de Jour des Enfants - **LAJE** -.

Comme cette nouvelle loi modifie profondément le financement, et donc l'organisation des structures d'accueil de jour, la commission Petite Enfance a souhaité orienter son travail sur des problématiques que rencontreront les nouveaux réseaux lors de futures collaborations, afin de donner des outils techniques précis aux communes.

Il est donc apparu indispensable, en vue de futures collaborations inter réseaux, de proposer, en premier lieu, un modèle de calcul du revenu déterminant des parents. Un sous-groupe de travail, dirigé par Monsieur Jean-Claude Seiler, Chef du Service Petite Enfance de Lausanne, a œuvré dans ce sens pour proposer une base de calcul, sur laquelle chaque réseau peut ajouter ses options politiques. Ce calcul, s'il est adopté par les réseaux, permettrait d'avoir une base commune pour le calcul du revenu déterminant des parents, facilitant ainsi leur passage de l'un à l'autre des réseaux.

A l'occasion des séances de la commission, un grand nombre d'informations et de réponses ont été données aux municipaux en charge de réseau.

La commission a aussi suivi le développement de la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants - **FAJE** -. Dans ce cadre, elle a envoyé un courrier au Conseil d'Etat, lui demandant d'honorer rapidement ses engagements financiers en la matière.

A fin 2008, les communes de Lausanne Région étaient constituées en 9 réseaux :

AJENOL, APERO, Ouest 1, Ouest 2 et Ouest 3, EFAJE, Epalinges, Pully & Est lausannois et Réseau L.

La commission Petite Enfance a aussi entamé une réflexion à plus long terme sur les collaborations possibles entre réseaux et a souhaité

organiser prochainement des débats avec les politiques et techniciens de réseau.

## **Commission Pyjama**

Depuis 2004, le service Pyjama est financé par le biais de la facture cantonale des transports. Lausanne Région continue à en assurer la coordination de la communication, mais aussi à répondre aux questions de ses utilisateurs, via le site [www.service-pyjama.ch](http://www.service-pyjama.ch). En 2008, il a été répondu à plus de 100 e-mails de clients de ce service.

La commission Pyjama, présidée par Monsieur Michel Odier, municipal au Mont-sur-Lausanne, a organisé une présence d'hôtes Pyjama, tout au long de l'année, lors des manifestations pour les jeunes adultes. De plus, deux vagues de communication, au printemps et en automne, ont permis de fortement augmenter sa clientèle.

Il est à noter que suite à la mise en service du m2, le départ des bus Pyjama a été déplacé de St-François Nord à la place de l'Europe au Flon.

Le service Pyjama dessert aujourd'hui 66 communes par les entreprises de transports tl, LEB, CFF régional et longues distances. Ce service a vu la fréquentation de sa clientèle encore progresser en 2008 : une augmentation de 17,5% pour le LEB, de 15,5% pour le réseau de bus et de 31,7% pour les CFF, transportant ainsi plus de 91'000 utilisateurs en 2008, soit 16'000 de plus que l'année précédente. Ceci prouve, si besoin en était, l'importance de ce service pour les jeunes de notre région.

## **Commission Activités sportives**

La commission Activités sportives, présidée par Monsieur Marc Vuilleumier, municipal à Lausanne, a continué son travail sur les dossiers suivants :

- Le projet **Métamorphose**, et plus spécifiquement celui de la piscine olympique couverte, a été suivi et discuté par la commission Activités sportives. Il apparaît en effet indispensable d'associer, dès le début du projet, les communes de Lausanne Région à cette réflexion.

C'est ainsi qu'un questionnaire a été envoyé à toutes les communes membres, afin de connaître leurs besoins en ligne d'eau et de les prendre en compte dans le projet de piscine couverte olympique.

- Au cours de cette année, le département des Affaires régionales a réalisé pour la commission Activités sportives une mise à jour des données recensées dans son **Guide Sportif Régional** [www.guidesportif.ch](http://www.guidesportif.ch). Ce site, constamment mis à jour, recense plus de 600 clubs sportifs, écoles de danse et fitness, classés sous plus de 70 sports. Un mode

« Recherche » permet à l'utilisateur de trouver tous les clubs proposant le sport choisi.

En 2008, une rubrique « Manifestations » a été incluse dans ce site. Celle-ci recense toutes les grandes manifestations ayant un site internet, et insère aussi un lien sur les agendas des sites communaux.

Du matériel publicitaire a été réédité, en raison de l'arrivée de trois nouvelles communes au sein de Lausanne Région. En 2008, une hôtesse a été engagée pour distribuer les cartes publicitaires tout au long de la Semaine Olympique. Une annonce pour notre site sportif a été publiée dans le journal du « Lausanne Marathon », pour un coût total de fr. 970.--.

- La commission Activités sportives avait, en 2007, souhaité participer financièrement à l'organisation d'un tournoi de **tennis Future ITF** - International Tennis Federation -. En 2008, les organisateurs ayant appris que la fédération n'acceptait pas un tel tournoi, se sont donc orientés vers un tournoi ATP - Association of Tennis Professionals -. La commission Activités sportives ne voyant plus d'intérêt pour les jeunes joueurs régionaux dans un tournoi professionnel, a décliné la demande d'aide financière.
- La commission a suivi le travail du **Centre Intercommunal de Glace de Malley** - CIGM - par son représentant au sein du Comité directeur du CIGM, Monsieur Raymond Bron, Syndic de Cugy. Parallèlement, une répartition financière du déficit d'exploitation 07-08 de cette infrastructure régionale a été établie à l'intention des communes. La commission Activités sportives a le plaisir de constater que les communes de Lausanne Région participeront, pour plus de 500'000.-- fr., au déficit d'exploitation 07-08 du CIGM.
- La commission, afin de promouvoir le sport sur la région, a demandé à un sous-groupe d'organiser, en 2009, une grande **Journée sportive régionale**. Cette journée intitulée « **Mouvements** » aura lieu le dimanche 4 octobre 2009. A cette occasion, chacune des 29 communes membres de Lausanne Région présentera un sport « Découverte » ou sport peu connu.

Les démonstrations seront assurées par les clubs sportifs. Ils auront aussi la possibilité d'organiser une buvette sur place. Chacun des 29 endroits sera identifié comme tel et une hôtesse, aux couleurs de Lausanne Région, accueillera les visiteurs.

Un graphiste, ainsi qu'un bureau de communication ont été mandatés. Ce dernier devra assurer toute la couverture presse de cet événement régional, mais aussi effectuer une recherche de sponsors. Un site [www.journeesportiveregionale.ch](http://www.journeesportiveregionale.ch) est en voie de construction.

La commission Activités sportives se réjouit de la première édition de cet événement sportif, et souhaite qu'il soit réédité régulièrement.

## Commission Déchets

La commission Déchets, présidée par Monsieur Jean-Daniel Luthi, municipal à Bussigny, ne s'est pas réunie en 2008.

Cependant, beaucoup de communes ont estimé inutile de soumettre le préavis de Lausanne Région à leur conseil, tant que de grandes communes comme Lausanne et Renens n'avaient pris aucune décision en la matière.

C'est pourquoi, le Bureau de coordination a d'une part mandaté Monsieur Luthi pour le représenter au sein du groupe de travail « Taxes » de la **Commission cantonale de coordination pour la gestion des déchets - CODE** - au titre d'observateur, mais a aussi écrit au Conseil d'Etat en lui demandant de fixer une règle en la matière. Monsieur Muheim siège, quant à lui au sein de la CODE, avec le statut d'auditeur.

## CONCLUSIONS

L'année 2008 aura été, pour Lausanne Région, une année de réflexions et de réalisations très concrètes pour les communes et leurs habitants, mais aussi une année au cours de laquelle Lausanne Région s'est imposée comme partenaire indispensable sur plusieurs dossiers. C'est aussi la première année où l'association régionale compte 29 membres.

Les réflexions de ses commissions visent à positionner la région non seulement comme organe de coordination, de mise en réseau, mais aussi comme organe de communication, relayant les informations entre les différents partenaires et comme interlocuteur indispensable sur plusieurs sujets tels que l'agglomération, la promotion économique, les déchets, la formation et la toxicomanie entre autres.

Ce travail a été rendu possible grâce aux 61 représentants des secteurs et techniciens, qui se sont réunis à l'occasion de 72 séances. Nous tenons ici à les en remercier chaleureusement.

Lausanne, février 2009